

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 NOVEMBRE 2018

DELIBERATIONS

Convention avec Escale Epicerie Solidaire

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur GUY, adjoint au Maire en charge des affaires sociales. Ce dernier présente le projet d'une convention proposé par l'association ESCALE Epicerie Solidaire, qui permettrait à la mairie de pouvoir leur orienter exceptionnellement en urgence des familles ou des personnes en difficultés, afin de pouvoir bénéficier de colis d'urgence. Les aides alimentaires attribuées par Escale à la demande de la mairie seront facturées à la mairie aux tarifs en vigueur. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité que la mairie conventionne avec ESCALE Epicerie Solidaire et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents.

Acceptation d'un chèque

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'un chèque reçu d'AREAS DOMMAGES relatif à un remboursement de franchise d'un montant de 1 390, 20 €. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité ce chèque d'un montant de 1 390, 20 €.

Subvention exceptionnelle aux Ex- Ardennes Forge

Monsieur le Maire donne lecture du communiqué reçu de l'A.M.D.A. relatif au soutien aux Ex- salariés Ardennes- Forges. Il rappelle que le conseil municipal a alloué en décembre 2017, une subvention exceptionnelle de 300 € à l'association des Indignés d'Ardennes- Forge, mais que compte- tenu de la situation des ex- employés qui sont dans l'incapacité de rembourser les sommes demandées, il propose de reverser pour la dernière fois une subvention exceptionnelle de 300 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reverser une subvention exceptionnelle de 300 € à l'association des Indignés d'Ardennes Forge.

Adhésion à Sogelink

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur COTRELLE, adjoint au Maire en charge des travaux. Ce dernier présente un devis de Sogelink d'un montant pour un forfait annuel de 400 € HT, soit 480 € TTC afin de pouvoir bénéficier de la plate- forme dict.fr ce qui facilitera les différentes déclarations relatives aux travaux entrepris par la commune. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'offre dict.fr de Sogelink pour un montant de 400 € HT, soit 480 € TTC et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents.

DIVERS

Débat d'Orientation Budgétaire

Monsieur le Maire donne la parole à M. NAPARTY, adjoint au maire en charge des finances. Ce dernier présente les montants des travaux engagés par la commune à ce jour ainsi que les réalisations proposées pour 2019.

Attribution de MAPA 2018 – 3 « Construction d'un parking et d'une salle de classe »

Lot 1 : VRD – Terrassements généraux à l'entreprise Eurovia (Sedan)

Montant HT : 122 442,05 €

Montant TTC : 146 930,46 €

Lot 2 : Gros œuvre – Façades à l'entreprise DELGI Constructions (Charleville-Mézières)

Montant HT : 52 300,00 €

Montant TTC : 62 760,00 €

Lot 3 : Charpente – Couverture – Zingueries à l'entreprise BRANCO Francis (Bazeilles)

Montant HT : 30 334,66 €

Montant TTC : 36 401,59 €

Lot 4 : Menuiseries extérieures – Serrureries à l'entreprise ZUCCARI (Prix-les-Mézières)

Montant HT : 21 000,00 €

Montant TTC : 25 200,00 €

Lot 5 : Menuiseries intérieures – Plâtrerie – Faux plafonds à l'entreprise CCG Isolation (Dom-le-Mesnil)

Montant HT : 21 616,50 €

Montant TTC : 25 939,80 €

Lot 6 : Plomberie à l'entreprise LEMAITRE Jérémie (Charleville-Mézières)

Montant HT : 6 885,53 €

Montant TTC : 8 262,64 €

Lot 7 : Electricité – Chauffage – Ventilation – SSI à l'entreprise SOKELEC (Wadelincourt)

Montant HT : 16 565,00 €

Montant TTC : 19 878,00

Lot 8 : Revêtements de sols et murs à l'entreprise JACQUEMARD Jacky (Vivier-au-Court)

Montant HT : 13 469,00 €

Montant TTC : 16 162,80 €

Lot 9 : Test d'étanchéité à l'air à l'entreprise QCS Services (Reims)

Montant HT : 990,00 €

Montant TTC : 1 188,00 €

Avenants MAPA

- **Avenant 1 au lot 4 Cloisons – Doublages - Isolation du MAPA 2018 – 1 « Aménagement d'une maison d'Assistantes Maternelles »**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un avenant n°1 au lot 4 Cloisons – Doublages – Isolation du MAPA 2018 – 1 « Aménagement d'une maison d'Assistantes Maternelles » a été signé avec l'entreprise DELLOUE Jean-Pierre pour un montant de 1 222,76 € HT soit 1 467,31 € TTC

- **Avenant 2 au lot 1 Voiries - Réseaux du MAPA 2017-3 « Aménagement de la rue Foch et de la rue de Sedan »**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un avenant n° 2 au lot 1 Voiries - Réseaux du MAPA 2017-3 « Aménagement de la rue Foch et de la rue de Sedan » a été signé avec l'entreprise Eurovia pour un montant de 62 407,42 € HT soit 74 888,90 € TTC